

Faites les bons placements financiers en 2023

INFO PLACEMENTS ! LA MINUTE UTILE POUR VOTRE ÉPARGNE

L'INC et l'Autorité des Marchés Financiers donnent la parole aux experts, dans

une nouvelle collection de vidéos dédiée aux placements financiers, pour vous aider à mieux gérer votre argent.

- Comment choisir un placement adapté à ses besoins ?
- Faire attention aux offres de trading en ligne.
- Le crowdfunding : comment ça marche ?

[Voir les 10 vidéos](#)

Actualités de la semaine

Le point sur les mentions obligatoires qui doivent figurer sur l'emballage des produits alimentaires, les additifs cachés et comment régler un litige avec sa banque.



Un cahier des charges pour une alimentation garantie de proximité

56 Fermes Auberges du Massif Vosgien ont créé un cahier des charges pour garantir aux clients, qu'un minimum de 50 % des ingrédients servis dans les assiettes, sont produits directement à la ferme. Explications.



Décrypter les étiquettes des denrées alimentaires préemballées

Des règles strictes d'étiquetage encadrent la vente des denrées alimentaires afin d'informer au mieux le consommateur. Quelles sont les mentions obligatoires ?

[Voir la vidéo](#)



Additifs : comment certains peuvent se cacher ?

L'étiquetage des aliments est toujours une question épineuse. Si ce dernier est soumis à des règles strictes pour informer au mieux le consommateur, certains additifs peuvent y échapper.

[Voir la vidéo](#)

[Voir la vidéo](#)



Comment se protéger des arnaques lors d'achats en ligne ?

Les arnaques en ligne sont de plus en plus nombreuses et les pirates de plus en plus rusés. Il n'est donc pas toujours facile de distinguer le vrai du faux.

[Voir la vidéo](#)



Médiation bancaire et assurantielle : amélioration de la procédure de traitement

Refus d'indemnisation d'un sinistre, non remboursement d'une utilisation frauduleuse de carte bancaire... les litiges dans le domaine de la banque ou de l'assurance sont nombreux, et le recours à la médiation est en plein essor.

[Lire l'article](#)



Lettre type

Vous avez un litige avec votre banque et vous ne parvenez pas à le résoudre. Si elle a désigné un médiateur, vous pouvez lui écrire ou sinon contacter le médiateur de la Fédération bancaire française.

[Utiliser la lettre type](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
76, avenue Pierre Brosolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)